



uOttawa

**Association étudiante des sciences de la santé (AÉSS) de
l'Université d'Ottawa | University of Ottawa Health Sciences
Student Association (HSSA)**

Constitution | Constitution

Dernière révision : mars 2021 | Last revision: March 2021

Cette constitution s'applique aux affaires de l'Association étudiante des sciences de la santé de l'université d'Ottawa (AÉSS). Ce document établit les règlements de l'AÉSS, en respect aux articles de la constitution du Syndicat étudiant de l'université d'Ottawa (SÉUO), ainsi qu'au mandat offert à cette association par l'université d'Ottawa. Notez que l'emploi du masculin est privilégié dans le seul but d'alléger le texte.

This constitution applies to the affairs of the University of Ottawa Health Sciences Student Association (HSSA). This document establishes the rules of the HSSA, subject to the articles of the constitution of the University of Ottawa Student's Union (UOSU), and the mandate provided to this association by the University of Ottawa. Note that the use of the masculine is preferred for the sole purpose of lightening the text.

1.0	Nom	Name
1.1	L'association sera connue sous le nom de l'Association étudiante des sciences de la santé (AÉSS).	The association shall be known as the Health Sciences Student Association (HSSA).
1.2	L'AÉSS est un corps fédéré, reconnu par la SÉUO	HSSA is a federated body recognized by the UOSU.
2.0	Rôles de l'AÉSS	Roles of the HSSA
2.1	De promouvoir un enseignement supérieur pour tous les étudiants de l'AÉSS de l'université d'Ottawa.	To promote the higher education of all undergraduate HSSA students of the University of Ottawa.
2.2	De promouvoir la qualité de l'éducation offerte au premier cycle du Baccalauréat spécialisé en sciences de la santé de l'université d'Ottawa.	To promote the quality of teaching of Health Science undergraduate courses offered in the Honours Bachelor of Health Sciences at the University of Ottawa.
2.3	De promouvoir la compréhension des rôles de l'AÉSS.	To promote understanding of the roles of the HSSA.
2.4	D'encourager la participation des étudiants aux événements de l'AÉSS et de l'Université. Ainsi que d'encourager ses étudiants à prendre un rôle actif au sein de l'AÉSS.	To encourage the participation of students in the HSSA and university events, as well as encourage students to take an active role within the HSSA.
2.5	D'encourager l'amitié et la coopération entre les étudiants, l'université d'Ottawa et l'École interdisciplinaire des sciences de la santé tout en ayant une attitude positive et constructive.	To encourage friendship and cooperation with a positive and constructive attitude in all dealings amongst students, the University of Ottawa, and the Interdisciplinary School of Health Sciences.
2.6	De promouvoir le bilinguisme des deux langues officielles de l'université d'Ottawa, l'équité et la diversité pour tous les membres de l'AÉSS. Chaque événement dont la promotion est faite via le web (Facebook, courriels, etc), l'affichage promotionnel, les affiches, les textes à consulter ou les annonces lors des événements devront être faites dans les deux langues officielles de l'Université.	To promote bilingualism in both official University of Ottawa languages, equality, and diversity to all HSSA members. Online promotion for events (e.g. Facebook, emails, etc.), promotional banners and posters, announcements, and texts to consult for events should all be written/carried out in both official languages of the University.
2.7	De promouvoir et organiser des activités étudiantes et des fonctions sociales dans lesquelles les étudiants de l'AÉSS peuvent s'impliquer.	To promote and organize student activities, and social functions in which HSSA members may be involved.
2.8	De rédiger les règles et les règlements concernant l'administration générale des affaires de ses membres tout en demeurant conforme aux lois canadiennes	To make rules and regulations concerning the general administration of its affairs and of its members. Shall not be incompatible with the laws of Canada (federal,

	(fédérales, provinciales et municipales,) aux règlements de l'administration de l'université d'Ottawa, et du SÉUO.	provincial and municipal), the University of Ottawa administration, and the UOSU.
2.9	D'offrir des forums de discussion ouverts, en ce qui concerne toutes les pratiques, les politiques, et règles et règlements de l'AESS.	To offer a free forum for discussion in all HSSA practices, policies, rules, and regulations.
3.0	Membres de l'association	Members of the Association
3.1	Tout étudiant inscrit au programme de Baccalauréat spécialisé en sciences de la santé (B.Sc.Santé) de l'université d'Ottawa sera considéré comme membre de l'association.	All students registered to the Honours Bachelor of Health Sciences program (BHSc) shall be considered members of the Association.
4.0	Exécutif de l'Association	Executive of the Association
4.1	Le corps gouvernemental sera connu comme le comité exécutif de l'AESS.	The government body shall be known as the HSSA Executive Committee.
4.2	Tous les membres du comité exécutif doivent être inscrits dans le B.Sc.Santé pour la durée de leur mandat.	All Executive members shall be students of the BHSc program for the extent of their mandate.
4.3	Tous les membres du comité exécutif de l'AESS doivent avoir trois (3) heures de bureau par semaine durant les sessions d'automne et d'hiver.	All HSSA Executive members are required to hold three (3) hours of office hours per week during the Fall and Winter semesters.
4.4	Postes exécutifs : <ul style="list-style-type: none"> ● Président ou co-Présidents ● Vice-président aux affaires universitaires ● Vice-président aux affaires internes ● Vice-président aux affaires sociales ● Vice-président de l'équité et de l'activisme ● Vice-président aux communications ● Vice-président aux finances ● Vice-président aux affaires philanthropiques ● Directeur de Marketing 	Executive positions: <ul style="list-style-type: none"> ● President or co-Presidents ● Vice-President of University Affairs ● Vice-President of Internal Affairs ● Vice-President of Social Affairs ● Vice-President of Equity and Activism ● Vice-President of Communications ● Vice-President of Finances ● Vice-President of Philanthropic Affairs ● Director of Marketing
4.4.1	Président ou co-président	President or co-Presidents
4.4.1.1	Il doit organiser des réunions du comité exécutif, toutes les deux (2) semaines pendant les sessions d'automne et d'hiver ainsi qu'une fois (1) par mois durant la session d'été. Si d'autres réunions sont requises, cela peut être déterminé à sa discrétion.	They shall call biweekly meetings of the Executive, during the Fall and Winter terms and once (1) a month during the Summer term. If additional meetings are required, this may be determined at their discretion.
4.4.1.2	Il est responsable d'organiser les réunions du Conseil.	They are responsible for organizing General Council meetings.
4.4.1.3	Il est de son devoir de maintenir un décorum lors des réunions du Conseil général et du comité exécutif.	It is their duty to maintain decorum during General Council and Executive Committee meetings.
4.4.1.4	Il agit comme principal porte-parole et représentant du Conseil général et du comité exécutif de l'AESS dans tous les domaines de préoccupation.	They are to act as chief spokesperson and representative of the General Council and Executive of the HSSA in all matters of concern.
4.4.1.5	Il doit être présent à toutes les réunions du comité exécutif et du Conseil général de l'AESS. En son absence, il doit désigner un membre du Comité exécutif comme étant chef de réunion temporaire (avant la dite rencontre).	They shall attend all executive and council meetings of the HSSA. In their absence, they should select an Executive Council member as temporary chairperson (before said meeting).
4.4.1.6	Il doit assister aux réunions de tout comité qui requiert sa présence de façon raisonnable.	They shall attend meetings of any bodies reasonably requiring their presence.
4.4.1.7	Il doit représenter l'AESS à toutes les réunions de la table ronde présidentielle. De plus, il doit rédiger un compte-rendu de ces réunions afin de le présenter à la prochaine réunion du comité exécutif.	They shall represent the HSSA at meetings of the Presidential Round Table, and provide a report on each of said meetings for the following executive meeting of the HSSA.
4.4.1.8	Il a un pouvoir de signature.	They have signing authority.
4.4.1.9	Il peut voter lorsque a) le vote est par bulletin de vote, dans ce cas-ci, il vote avec tous les autres	They may cast a vote when either a) the vote is by ballot, in which case they vote along with all other

	membres ou b) son vote changera le résultat final du vote global.	members; or b) their vote would change the outcome of the overall vote.
4.4.1.10	Il doit superviser et diriger les gens responsables des tâches éminentes, en plus d'aider à organiser et planifier les événements et les cérémonies, afin d'assurer leur réalisation et leur succès.	They must supervise and coordinate those who are responsible for outstanding jobs and assist in the scheduling of event functions to ensure their completion and success.
4.4.1.11	Il est responsable d'entretenir un sens d'unité et d'esprit d'équipe au sein de l'AÉSS.	They are responsible for fostering a sense of unity and team spirit in the HSSA.
4.4.1.12	Il doit contribuer à la direction, à la raison d'être et à la mission de l'AÉSS.	They must contribute to the direction, purpose, and focus of the HSSA.
4.4.1.13	Il doit soumettre à son successeur un rapport de transition et une ligne de temps des événements pour lesquels il est responsable.	They shall submit to their successor a transition report and timeline of events for which they are responsible.
4.4.1.14	Éligibilité : Tout étudiant à temps plein au sein de l'École interdisciplinaire des sciences de la santé est éligible au poste de président, pourvu qu'il : i. Ait complété au moins un terme de bureau complet (mai à mai) en tant que membre du comité exécutif, et si aucun exécutif du passé ne se présente une semaine avant les élections, la position pourrait être ouverte au membre du Conseil général du passé ; ii. Ait une compétence fonctionnelle des deux langues officielles de l'Université d'Ottawa. Cette qualification sera soulignée dans la section Élections.	Eligibility: Any full-time student within the Interdisciplinary School of Health Sciences shall be eligible for the office of the President, provided that they: i. Have served at least one full office term (May to May) as a member of the Executive Committee, or if no past Executive has submitted their candidate form a week prior to the all candidates meeting, then the position may be open to past members of the General Council; ii. Must have functional proficiency in both of the Official Languages of the University of Ottawa. This qualification shall be judged as outlined in the Elections section.
4.4.2	Vice-président aux affaires universitaires	Vice-President of University Affairs
4.4.2.1	Il doit avoir une compétence fonctionnelle des deux langues officielles de l'Université d'Ottawa. Cette qualification sera soulignée dans la section Élections.	They must have functional proficiency in both of the Official Languages of the University of Ottawa. This qualification shall be judged as outlined in the Elections section.
4.4.2.2	Il doit appuyer le meilleur intérêt des membres de l'AÉSS, en ce qui concerne les affaires universitaires, tout en représentant les deux groupes linguistiques.	They shall support the best interests of the members of the HSSA regarding all academic affairs representing both language groups.
4.4.2.3	Il doit être disponible pour les étudiants et demeurer ouvert à leurs retours et leurs commentaires concernant toute question d'ordre scolaire. Il doit faire part de ses préoccupations au coordonnateur du baccalauréat, au conseiller académique et à tout autre service pertinent.	They must be available to students and remain receptive to their feedback regarding academic issues as well as expressing these views and concerns to the course coordinator, academic advisor and any other relevant party.
4.4.2.4	Il doit être présent à toutes les réunions du Comité exécutif de l'AÉSS et du Conseil général.	They must attend all Executive and General Council meetings of the HSSA.
4.4.2.5	Il doit assister aux réunions du Comité des études du premier cycle du B.Sc.Santé et, à la demande du Président, assister aux réunions de tout autre comité qui requiert leur présence de façon raisonnable.	They must attend Undergraduate Committee meetings and if requested by the President, attend any other meetings of bodies reasonably requiring their presence.
4.4.2.6	Il doit promouvoir la communication et l'interaction entre les étudiants et les professeurs.	They shall promote student-professor communication and interaction.
4.4.2.7	Il doit représenter les étudiants du B.Sc.Santé aux rencontres de la table ronde des affaires universitaires et fournir un compte-rendu détaillé de cette réunion à la prochaine rencontre du Comité exécutif.	They must represent the BHSc student body at meetings of the University Affairs Round Table and provide a report on each of said Round Table meetings for the following meeting of the executive committee.

4.4.2.8	Il doit maintenir et mettre à jour la constitution de l'AESS.	They must maintain, and keep up to date, the constitution of the HSSA.
4.4.2.9	Il doit soumettre à son successeur un rapport de transition et une ligne de temps des responsabilités	They shall submit to their successor a transition report and timeline of responsibilities
4.4.2.10	Il doit soumettre toute projection fiscale et budget prévisible résultant des activités des affaires universitaires de l'AESS au Comité exécutif pour passer au vote et approbation du Conseil.	They must submit all projected costs and expenditures resulting from HSSA University Affairs activities to the Executive Committee for approval and vote
4.4.2.11	Il doit coordonner les commandites pour ses événements.	They shall coordinate sponsorships for their events.
4.4.3	Vice-président aux affaires internes	Vice-President of Internal Affairs
4.4.3.1	Il doit rédiger et tenir un registre des procès-verbaux de toutes les réunions du Comité exécutif de l'AESS et du Conseil général pour la durée de son mandat.	They shall compose and keep a record of the minutes of all Executive meetings & General Council meetings of the HSSA for the duration of her mandate.
4.4.3.2	Il a un pouvoir de signature.	They have signing authority.
4.4.3.3	Il doit distribuer les procès-verbaux par courriel ou par Google Drive aux membres du Comité exécutif de l'AESS, un minimum de trois (3) jours avant la prochaine réunion, à moins de circonstances obligeant autrement.	They shall distribute the minutes via e-mail or Google Drive to the Executive Committee members of the HSSA, a minimum of three (3) days before the next meeting unless circumstances demand otherwise.
4.4.3.4	Il doit assurer la disponibilité des procès-verbaux des réunions antérieures de son mandat pour le VP aux communications de sorte à ce qu'il traduise le contenu. Ceci doit être effectué dans les quatre (4) jours suivant la réunion.	They shall have the minutes of all previous meetings of their mandate made available to the VP Communication for translation within four (4) days of the meeting.
4.4.3.5	Il doit être présent à toutes les réunions du Comité exécutif et du Conseil général de l'AESS. En son absence, un membre du Conseil exécutif sera sélectionné comme secrétaire temporaire.	They must attend all Executive and General Council meetings of the HSSA. In their absence, an Executive Committee member will be selected as a temporary secretary.
4.4.3.6	Il doit activement chercher et trouver une liste d'emplois et d'opportunités de bénévolat pour les membres de l'AESS. L'information détaillée doit être soumis au VP aux communications. De plus, un résumé doit être présenté à chaque deuxième (2) réunion du Comité exécutif.	They shall actively search and find volunteer and job opportunities for HSSA students. All detailed information must be submitted to the VP of Communications and a summary must be presented to the Executive Committee at every second (2) meeting of said committee.
4.4.3.7	Il doit compiler et coordonner une liste de bénévoles pour l'AESS.	They shall assemble and coordinate a volunteer list for the HSSA.
4.4.3.8	Il doit promouvoir un esprit de bénévolat au sein du corps étudiant.	They shall promote a spirit of volunteerism within the student body.
4.4.3.9	Il doit soumettre à son successeur un rapport de transition et une ligne de temps des événements pour lesquels il est responsable.	They shall submit to their successor a transition report and timeline of events for which they are responsible.
4.4.3.10	Il doit gérer l'attestation de bénévolat de tous les bénévoles de l'AESS, y inclut les membres exécutifs, les directeurs, les vice-présidents juniors et les bénévoles externes.	They must manage the co-curricular record of all HSSA volunteers, including Executive member positions, Director positions, Junior Vice-President positions and external volunteers.
4.4.3.11	Il doit conceptualiser, organiser et mettre en action une commande de vêtements pour l'AESS.	They must conceptualize, organize and carry out a clothing order for the HSSA.
4.4.3.12	Il doit organiser les fonctions internes du bureau de l'AESS, incluant : garder des records et acheter les fournitures de bureau lorsque nécessaire, créer l'horaire des heures de bureau, et cetera.	They must organize the innermost functions of the HSSA office, including: keeping record of and providing office supplies when necessary, creating the office hours schedule, etc.
4.4.3.13	Il doit créer un calendrier, avant le début de chaque session, comprenant tous les cours des Sciences de la santé ainsi que leur langue d'enseignement. Il doit également créer un document électronique avec ce	They must create a timetable of all HSS classes per year and language of study prior to the commencement of each semester. In addition, they must create an electronic spreadsheet of said

	calendrier, de façon à faciliter les présentations dans les classes.	timetable to facilitate keeping track of which class presentations have been completed.
4.4.3.14	Il doit surveiller et enregistrer les heures de bénévolat des guides de la Semaine 101 lors de tous les événements de la Semaine 101.	They must monitor and record the sign-in times and hours of 101 Week Guides during all 101 Week events.
4.4.4	Vice-président aux affaires sociales	Vice-President of Social Affairs
4.4.4.1	Il est responsable de l'organisation de toute activité sociale organisée par le Comité exécutif de l'AÉSS, y compris la Semaine 101.	They are responsible for the coordination of all social activities, including 101 Week, organized by the HSSA.
4.4.4.2	Il est responsable d'organiser des activités bilingues qui permettront la participation des étudiants des deux cohortes. Ces événements peuvent être en collaboration avec les autres membres exécutifs lorsque nécessaire.	They are responsible for the organization of bilingual activities that will allow for the participation of students from both streams. These events may be in collaboration with other Executive members when seen fit.
4.4.4.3	Il doit être présent à toutes les réunions du Comité exécutif et du Conseil général de l'AÉSS.	They must attend all Executive and General Council meetings of the HSSA.
4.4.4.4	Il doit soumettre aux membres du Comité exécutif un budget de toute dépense prévue pour toute activité sociale pour approbation et vote avant la planification de l'événement.	They must submit all projected costs and expenditures resulting from HSSA social activities to the Executive Committee for approval and vote prior to event planning.
4.4.4.5	Il doit représenter les membres de l'AÉSS à toutes les réunions de la table ronde sociale, en plus de rédiger un compte-rendu de chacune de ces réunions afin de le présenter à la prochaine réunion du Comité exécutif.	They shall represent the HSSA student body at all meetings of the Social Round Table and provide a report on each of said Round Table meetings for the following meeting of the Executive Committee.
4.4.4.6	Il doit demeurer à Ottawa entre les mois de mai et d'août, c'est-à-dire la période d'organisation de la Semaine 101.	They must reside in Ottawa during May-August, the period in which 101 Week will be organized.
4.4.4.7	Il a le pouvoir de sélectionner les guides pour la Semaine 101 selon son jugement. Les mises en candidature doivent être soumises au VP aux affaires sociales.	They have the power to select 101 Week Guides as they see fit. Guide applications are to be submitted to the VP of Social Affairs.
4.4.4.8	Il doit organiser un minimum de deux (2) événements chaque session d'automne et d'hiver en excluant la Semaine 101.	They must host a minimum of two (2) social events each Fall and Winter term, excluding 101 Week.
4.4.4.9	Il doit soumettre à son successeur un rapport de transition et une ligne de temps des événements pour lesquels il est responsable.	They shall submit to their successor a transition report and timeline of events for which they are responsible.
4.4.4.10	Il doit soumettre un calendrier d'activités et un budget approximatif au VP aux finances afin d'être approuvés par les membres exécutifs de l'AÉSS. De plus, préparer et présenter ce calendrier au Conseil général aux réunions budgétaires biannuelles.	They shall submit a projected calendar of events with approximate budget each semester to the VP of Finance for approval by the Executive Committee. As well, prepare and present this projected calendar for the General Council at the bi-annual budget meetings.
4.4.4.11	Eligibilité : Âgé d'au moins (19) dix-neuf ans lors du début de son mandat, le 1 ^{er} mai. OU A servi un minimum d'au moins (1) un an en tant que membre d'exécutif précédant le début de son mandat le 1 ^{er} mai.	Eligibility: Is at least nineteen (19) years of age at the commencement of their mandate, May 1 st . OR Has served a minimum of one (1) year as a member of the Executive Committee prior to the commencement of their mandate, May 1 st .
4.4.4.12	Il peut nommer un Coordinateur de la Semaine 101 si cela est jugé nécessaire, et approuvé par le comité exécutif. Le Coordinateur de la Semaine 101 n'a pas le droit de vote.	They may appoint a 101 Week Coordinator if deemed necessary, and approved through a vote, by the Executive Committee. The 101 Week Coordinator will not have voting power.
4.4.4.13	Il doit coordonner les commandites pour ses événements.	They shall coordinate sponsorships for their events.
4.4.5	Vice-président aux communications	Vice-President of Communications

4.4.5.1	Il doit avoir une compétence fonctionnelle des deux langues officielles de l'Université d'Ottawa. Cette aptitude sera soulignée dans la section Élections.	They must be bilingual in both official languages of the University of Ottawa. This qualification shall be outlined in the Elections section.
4.4.5.2	Il doit être présent à toutes les réunions du Comité exécutif et du Conseil général de l'AÉSS.	They must attend all Executive and General Council meetings of the HSSA.
4.4.5.3	Il doit rencontrer le Directeur du marketing selon les besoins.	They shall meet with the Director of Marketing as needed.
4.4.5.4	Il est responsable de la distribution d'informations à toute partie ayant intérêt aux fonctions de l'AÉSS.	They are responsible for the distribution of information to all bodies having interest in the actions of the HSSA.
4.4.5.5	Il doit tenir à jour une liste de courriels de tous les membres de l'AÉSS.	They are responsible for maintaining an up-to-date email list of all HSSA members.
4.4.5.6	Il est responsable de suivre les règlements de l'Université d'Ottawa, en ce qui concerne l'affichage, la distribution de courriels, l'établissement du site internet et la distribution des communiqués.	They are responsible for abiding by the regulations of the University of Ottawa regarding the posting of bills, email distribution, website construction and announcements.
4.4.5.7	Il doit annoncer toutes les activités de l'AÉSS au corps étudiant.	They shall publicize all events and activities of the HSSA to the student body.
4.4.5.8	Il fournira une date limite à tous les membres du Comité exécutif pour l'information à ajouter au bulletin de nouvelles.	They shall provide a deadline for newsletter material to all Executive Committee members.
4.4.5.9	Il doit aider les membres de l'exécutif de l'AÉSS avec la distribution d'informations pertinentes aux membres de l'AÉSS.	They must aid any Executive member of the HSSA with the distribution of information pertinent to members of the HSSA.
4.4.5.10	Il doit soumettre au VP aux finances et aux membres du Conseil exécutif un budget de toutes les dépenses prévues et encourues pour les activités découlant du rôle du VP aux communications de l'AÉSS pour approbation et vote avant de planifier un événement.	They must submit all projected costs and expenditures resulting from HSSA communication activities to the VP Finance and Executive Committee for approval and vote prior to event planning.
4.4.5.11	Il doit soumettre à son successeur un rapport de transition et une ligne de temps des événements pour lesquels il est responsable.	They shall submit to their successor a transition report and timeline of events for which they are responsible.
4.4.5.12	Il est responsable de traduire les procès-verbaux des réunions ainsi que toute autre documentation pertinente à l'AÉSS. Les procès-verbaux doivent être transmis en ligne, pour l'accès public, dans moins d'une (1) semaine après les avoir reçus par le VP aux affaires internes.	They are responsible for the translation of meeting minutes and all other relevant documentation of the HSSA. Meeting minutes must be posted online for public viewing within one (1) week of having received them from VP of Internal Affairs.
4.4.5.13	Il est responsable de la programmation en ligne de l'AÉSS : le bulletin de nouvelles, courriels et les réseaux sociaux.	They are responsible for the HSSA's online programming: newsletter, emails and social media.
4.4.5.14	Il doit mettre à jour la programmation en ligne de façon hebdomadaire.	Is required to update HSSA online programming weekly.
4.4.5.15	Il doit gérer le site web de l'AÉSS.	They shall manage the HSSA's website.
4.4.6	Vice-président aux finances	Vice-President of Finance
4.4.6.1	Il doit enregistrer par ordre chronologique toute transaction, source de revenu et dépense en y ajoutant une description et le numéro de chèque pour chacun.	They must record and track chronologically all transactions, sources of revenue and expenditures with a description of each and the cheque number.
4.4.6.2	Il a un pouvoir de signature et doit être informé de toutes dépenses qui n'ont pas été autorisées par sa signature.	They have signing authority and must be informed of any expenditure that has not been authorized by their signature.
4.4.6.3	Il doit calculer le solde du compte bancaire et est responsable de tous les chèques.	They must manage and balance the HSSA's chequebook, being responsible for all cheques.

4.4.6.4	Il doit être présent à toutes les réunions du Comité exécutif de l'AÉSS et du Conseil général.	They must attend all Executive and General Council meetings of the HSSA.
4.4.6.5	Il doit soumettre le budget initial aux membres du Comité exécutif pour l'approbation avant le 1 ^{er} juillet de son mandat. Ceci, après des réunions individuelles avec le VP aux affaires sociales pour discuter des plans fiscaux de la Semaine 101 (au moins une semaine avant le 1 ^{er} juillet).	They must submit the initial budget to the HSSA Executive for approval before July 1st of their mandate, after 1-on-1 meeting with the VP of Social Affairs to discuss plans for 101 Week (at least 1 week prior to July 1st)
4.4.6.6	Il doit préparer et soumettre une proposition du budget pour l'approbation du Conseil général lors de la première réunion de la session d'automne.	They must prepare and present the budget to the General Council for approval at the first meeting of the fall semester.
4.4.6.7	Il doit soumettre à son successeur un rapport de transition et une ligne de temps des événements pour lesquels il est responsable incluant un rapport financier.	They shall submit to their successor a transition report and timeline of events for which they are responsible including a financial report.
4.4.7	Vice-président aux affaires philanthropiques	Vice-President of Philanthropic Affairs
4.4.7.1	Il est responsable des tâches et des actions philanthropiques de l'AÉSS.	They are responsible for the philanthropic duties and actions of the HSSA.
4.4.7.2	Il est chargé d'organiser des activités de nature humanitaire comprenant les collectes de fonds pour Shinerama, Movember, le Relais pour la vie et d'autres causes charitables.	They are responsible for organizing philanthropic events such as, but not limited to Shinerama, Movember, Relay for Life, and other charity organizations.
4.4.7.3	Il doit être présent à toutes les réunions du Comité exécutif de l'AÉSS et du Conseil général.	They must attend all Executive and General Council meetings of the HSSA.
4.4.7.4	Il doit soumettre son budget initial au VP aux finances pour l'approbation du Comité exécutif avant la première réunion du Conseil général de la session d'automne.	They must submit their Initial budget to the VP of Finance for approval by the Executive Committee before the first General Council meeting of the Fall semester.
4.4.7.5	Pour des fins d'approbation et de vote, il doit soumettre une projection de toutes les dépenses pour les activités philanthropiques de l'AÉSS au Comité exécutif avant la planification de l'événement.	They shall submit all projected costs and expenditures resulting from HSSA philanthropic activities to the Executive Committee for approval and vote prior to event planning.
4.4.7.6	Il doit représenter les membres de l'AÉSS à toutes les réunions de la table ronde philanthropique, en plus de rédiger un compte-rendu de chacune de ces réunions afin de le présenter à la prochaine réunion du Comité exécutif.	They shall represent the HSSA student body at all meetings of the Philanthropic Round Table and provide a report on each of said Round Table meetings for the following meeting of the Executive Committee.
4.4.7.7	Il doit organiser au moins 2 événements en mai – août, incluant Shinerama/ journée Shine.	They must organize at least 2 events during May to August including Shinerama/Shine Day.
4.4.7.8	Il doit soumettre à son successeur un rapport de transition et une ligne de temps des événements pour lesquels il est responsable.	They shall submit to their successor a transition report and timeline of events for which they are responsible.
4.4.7.9	Il a le pouvoir de nommer un Coordinateur philanthropique pour aider avec la planification et l'exécution des événements philanthropiques, si cela est jugé nécessaire par le Comité exécutif. Le Coordinateur philanthropique n'a pas le droit de vote.	They may appoint a Philanthropic Coordinator to aid in the planning and execution of philanthropic events, if deemed necessary by the Executive members. The Philanthropic Coordinator will not have voting power.
4.4.7.10	Il doit rencontrer le Directeur des promotions et le vice-président aux communications au moins une (1) fois par événement philanthropique.	They shall meet with the Director of Promotions and VP of Communications at least once (1) per philanthropic event.
4.4.7.11	Il doit coordonner les commandites pour ses événements.	They shall coordinate sponsorships for their events.

4.4.8	Vice-président de l'équité et de l'activisme	Vice-President of Equity and Activism
4.4.8.1	Il doit travailler en collaboration avec les autres membres du Comité exécutif afin d'organiser un minimum d'un événement par semestre axé sur l'équité.	They shall work in collaboration with other Executive members to hold a minimum of one equity-focused event per semester.
4.4.8.2	Il doit coordonner au moins un événement activiste pendant son mandat afin de soutenir une cause décidée par le Comité exécutif.	They shall coordinate at least one activist event in their term in support of a cause as decided upon by the Executive.
4.4.8.3	Il doit promouvoir activement la représentation des femmes, des étudiants lesbiennes, gais, bisexuelles, trans* et allosexuelles; les étudiants ayant un handicap, les Premières Nations, les Inuits et Métis; les étudiants internationaux, les minorités ethniques et raciales; les étudiants francophones et autres groupes désavantagés dans le cadre de rôle de leadership et organisationnel au sein de l'AESS.	They shall actively promote representation of women; lesbian, gay, bisexual, trans*, and queer students; students with disabilities; First Nations, Inuit and Metis people; international students; racial and ethnic minorities; Francophone students and other disadvantaged groups for leadership and organizational roles within the HSSA.
4.4.8.4	Il doit organiser au moins une rencontre avec le Centre de ressource des Femmes, le Centre du Bilinguisme, le Centre de la Fierté, le Centre des Étudiant.e.s ayant un Handicap, la Maison Internationale et autres services du syndicat étudiant au début de son mandat afin d'établir des liens et de la collaboration entre l'AESS et ces services.	They shall hold at least one meeting with the Women's Resource Centre, Bilingualism Centre, Pride Centre, Centre for Students With Disabilities, International House and other campus services at the beginning of their mandate to see how the HSSA can work in collaboration with these services.
4.4.8.5	Il doit organiser des rencontres avec des étudiants marginalisés au sein de l'AESS afin de s'assurer que leurs voix soient entendues et représentées par le biais de l'AESS.	They shall hold meetings with marginalized students within the HSSA to make sure that their voices are heard and represented through the HSSA.
4.4.8.6	Il doit agir commelien entre les étudiant marginalisés, le Comité exécutif de l'AESS, le syndicat étudiant et les administrations de l'Université d'Ottawa.	They shall act as a liaison between the marginalized students, the HSSA Executive, the student union, and the University of Ottawa administrations.
4.4.8.7	Il doit collaborer avec le Vice-président aux affaires sociales pour l'organisation des événements de la Semaine 101, afin d'assurer que certains événements soient axés sur des problèmes d'équité sur le campus.	They shall collaborate with the Vice President of Social Affairs for 101 Week events to ensure that there are events with a focus on equity issues on campus.
4.4.8.8	Il doit travailler en collaboration avec le syndicat étudiant afin d'assurer que les enjeux d'équité soient adressés de manière adéquate.	They shall work with the student union to ensure that equity issues are well represented.
4.4.8.9	Il doit travailler avec tous les membres du Comité exécutif de l'AESS afin de s'assurer que les événements organisés par l'AESS soient le plus inclusifs, accessibles et viables.	They shall work with all members of the HSSA Executive to ensure that the events are as inclusive, accessible, and sustainable as possible.
4.4.8.10	Il doit proposer des activités/événements/campagnes axées sur l'équité pour l'année à venir avant le début de la session d'automne afin de laisser la chance aux étudiants d'aider à l'organisation de ces événements et de s'impliquer dans les enjeux d'équité.	They shall propose equity activities/events/campaigns for the year in progress before the Fall semester commences, in order to provide students with opportunities to participate in the planning of these events and to encourage their involvement in equity issues.
4.4.8.11	Il doit mettre en place des campagnes et programmes afin d'éduquer les étudiants sur les enjeux d'équité, d'amplifier des voix historiquement marginalisées et d'éliminer les obstacles au sein de l'AESS.	They shall implement campaigns and programming to educate students on equity issues, amplify historically marginalized voices, and eliminate barriers within the HSSA.
4.4.8.12	Il doit coordonner la participation des étudiants pour les journées de mobilisation, les veillées et les cérémonies du syndicat étudiant et autres tels que convenu au sein de l'exécutif de l'AESS.	They shall coordinate student participation in all days of action, vigils, and ceremonies of the student union and others as agreed upon by the HSSA Executive.

4.4.8.13	Il doit coordonner les commandites pour ses événements.	They shall coordinate sponsorships for their events.
4.4.8.14	Il doit rencontrer le Directeur du marketing et le vice-président aux communications au moins une (1) fois par événement d'équité ou d'activisme.	They shall meet with the Director of Marketing and VP of Communications at least once (1) per equity or activism event.
4.4.9	Directeur de Marketing	Director of Marketing
4.4.9.1	Il est responsable des articles promotionnels de tous les événements de l'AÉSS, y compris, mais non limité aux affiches et aux graphismes.	They are responsible for the promotional materials of all HSSA affiliated events including, but not limited to, posters and event graphics.
4.4.9.2	Il doit être recruté et nommé par le Comité exécutif pendant la période d'élections en tant que vote interne	They shall be recruited and appointed by the HSSA Executive Committee during the elections. as an internal vote
4.4.9.3	Il doit être compétent dans les domaines de la commercialisation, de la conception graphique, et de la conception de vidéos et d'affiches. Il devrait avoir accès à certains logiciels promotionnels.	They shall be knowledgeable in areas of marketing, graphic design, and video and poster design. They should have access to promotional software programs.
4.4.9.4	Il doit aider à créer le manuel de la Semaine 101 avec le VP aux communications.	They must help create the 101 Week manual with the VP of Communications.
4.4.9.5	Il doit soumettre à son successeur un rapport de transition et une ligne de temps des événements pour lesquels il est responsable.	They shall submit to their successor a transition report and timeline of events for which they are responsible.
4.4.9.6	Il doit rencontrer le Vice-président aux communications, le Vice-président des affaires sociales, le Vice-président des affaires philanthropiques, le Vice-président des affaires universitaires et le Vice-président de l'équité et de l'activisme au moins une (1) fois par événement.	They shall meet with the VP of Communications, VP of Social Affairs, VP of Philanthropic Affairs, VP of University Affairs, and VP of Equity and Activism at least once (1) per event.
4.4.9.7	Il doit rencontrer le Vice-président aux communications selon les besoins.	They shall meet with the Vice-President of Communications as needed.
4.4.10	Conseiller exécutif	Executive Advisor
4.4.10.1	Il doit superviser les décisions de l'équipe exécutif en assurant qu'ils respectent les constitutions de l'AÉSS et SÉUO.	They shall oversee the decisions of the executive team to ensure that they abide by the HSSA and UOSU constitutions.
4.4.10.2	Il doit offrir des conseils à tous les membres exécutifs et il est encouragé de se présenter aux réunions de l'exécutif.	They shall provide advice to all executive members and is encouraged to attend executive meetings.
4.4.10.3	Il doit avoir eu occupé un mandat complet dans un poste de Vice-président ou de Président au sein d'un corps fédéré.	They must have occupied one full mandate in a Vice-President or President position in a federated body.
4.4.10.4	Le Comité exécutif actuel a le droit de sélectionner le conseiller exécutif en tenant compte leur expérience exécutif et lorsqu'il est jugé nécessaire par le Comité exécutif.	They will be appointed by the current Executive team based on their executive experience and when judged necessary by the Executive Committee.
4.4.10.5	Le Conseiller exécutif n'a pas le droit de vote.	The Executive Advisor does not have voting power.
4.5	Pouvoirs	Powers

4.5.1	Le Comité exécutif doit nommer un remplaçant temporaire lorsque le poste d'un membre de l'exécutif est vacant. Il portera le titre de Directeur de(s) ____ . Cette position sera maintenue jusqu'à la prochaine élection partielle, après laquelle le mandat du nouveau Vice-président commencera et le directeur sera relevée de ses fonctions.	The Executive Committee shall appoint a temporary replacement for any Executive position currently vacant. They will hold the title of Director of ____ . The position will be held until the next possible by-election at which point, the newly elected Vice President's term will commence and the Director will be relieved of their duties.
4.5.2	Le Comité exécutif peut approuver des changements grammaticales mineures à la constitution lors des réunions du Comité exécutif.	The Executive Committee can approve minor grammatical changes to the constitution during Executive Committee meetings.
4.6	Participation	Participation
4.6.1	Chaque membre du Comité exécutif doit être présent à un minimum de 75% des événements (par session) organisé par l'AÉSS. Il doit être présent à un minimum d'un (1) événement social, d'un (1) événement académique, d'un (1) philanthropique et d'un (1) d'équité. De plus, chaque membre doit être présent à au moins (1) un événement Shinerama, sans compter la journée Shine.	Must attend a minimum of 75% of HSSA events per semester. A minimum of one (1) social event, one (1) academic event, one (1) philanthropic event, and one (1) equity event must be attended. In addition, each member must attend a minimum of one (1) Shinerama event, not including Shine Day.
5.0	Conseil général	General Council
5.1	Composition	Composition
5.1.1	Les membres votants sont les suivants: i. Membres du Comité exécutif de l'AÉSS. ii. Sénateur étudiant de Sciences de la santé. iii. Directeurs du Conseil de l'administration	Voting members include the following: i. Members of the HSSA Executive. ii. Health Science Student Senator. iii. Board of Administration Directors.
5.1.2	Le mandat des membres du Conseil se termine à la première des dates ou des événements suivants: • Le trente (30) avril de l'année suivant son élection; • Sa démission, adressée par écrit au Président de l'AÉSS; • Qu'il soit déclaré incompétent, par le Conseil général, dans ses responsabilités au Conseil général.	A council member's term ends on the first of the following dates or events: • The thirtieth (30th) of April of the year following their election; • Their resignation sent in writing to the President of the HSSA; • They are declared incompetent, by the General Council, in their responsibilities to the General Council.
5.2	Participation	Attendance
5.2.1	Un appel nominal de participation sera effectué au début de chaque réunion du Conseil général.	An attendance roll call will be done at the beginning of every General Council meeting.
5.2.2	Une absence d'une séance du Conseil général doit combler par une raison valable et le Président de l'AÉSS doit être avisé avant la réunion.	Absence from General Council meetings must be met with valid reason and the HSSA President must be advised prior to the meeting.
5.2.3	Absence de deux (2) réunions sans raisons valables élimine efficacement le pouvoir de vote du membre du Conseil général.	Absence from two (2) meetings lacking valid reason effectively removes the voting power of the member of General Council.
5.2.4	Une raison valable doit être décidée par les membres du Comité exécutif suivant l'absence du membre en particulier.	A valid reason is to be decided by members of the Executive Committee following the particular member's absence.
5.3	Pouvoirs	Powers
5.3.1	Le Conseil général peut : i. Adopter, modifier ou rejeter tout projet d'amendement constitutionnel; ii. Adopter, modifier ou rejeter une proposition de budget; iii. Fournir des conseils et des recommandations à l'exécutif de l'Association;	The General Council may: i. Adopt, amend, or reject any proposed constitutional amendment; ii. Adopt, amend, or reject a budget proposal; iii. Provide advice and recommendations to the Executive of the Association; iv. Declare a General Council member incompetent in their responsibilities to the General Council;

	<ul style="list-style-type: none"> iv. Déclarer un membre du Conseil général incompetent dans ses responsabilités au Conseil général; v. Adopter, modifier ou rejeter une motion visant à mettre en accusation un membre du Conseil général; vi. Renverser une décision du Comité exécutif de l'Association avec un trois-quarts (3/4) des votes. 	<ul style="list-style-type: none"> v. Adopt, amend, or reject a motion to impeach a member of the General Council; vi. Overturn a decision of the Executive of the Association with a three-quarters (3/4) majority vote.
5.4	Remplaçant	Proxy
5.4.1	Un remplaçant ne peut pas être envoyée aux réunions du Conseil général. Ils peuvent être utilisés pour d'autres comités.	Proxies are not to be used for General Council meetings. Proxies may be used on other committees.
5.5	Réunions	Regular meetings
5.5.1	Les réunions du Conseil général auront lieu (1) une fois par session durant l'année scolaire et (1) une fois durant la session d'été.	General Council meetings shall take place a minimum of once (1) a semester during the academic year and once (1) during the summer semester.
5.5.2	Les membres du Conseil général sont consultés au sujet des dates des réunions à la première réunion de chaque semestre. Ces dates seront proposées par le Président de l'AÉSS à tous les membres du Conseil Général au début de la session d'été, de la session d'automne et de la session d'hiver.	Members of the General Council are consulted regarding the dates of meetings at the first meeting of each semester. These dates will be proposed by the HSSA President, to all General Council members at the beginning of the Summer semester, Fall semester and Winter semester.
5.5.3	Le Président dirige les réunions du Comité exécutif de l'Association et du Conseil général.	The President shall preside as the Chairperson at the meetings of both the Executive of the Association and General Council.
5.6	Réunion de la révision de la constitution	Constitution meeting
5.6.1	Une réunion du Conseil général par année sera considérée comme une réunion constitutionnelle. Ceci est à la discrétion des membres ayant le droit de vote.	One General Council meeting per year can be deemed a constitution meeting. If this meeting is to occur, the time and date is at the discretion of the voting members.
5.6.2	Le Conseil général effectuera des modifications à la Constitution par la suite de ces procédures : <ul style="list-style-type: none"> i. Les modifications sont adoptées selon la majorité des deux tiers (2/3) des voix de l'ensemble du Conseil général. ii. Les modifications entreront en vigueur immédiatement après avoir été adoptées, à l'exception des modifications qui affectent l'éligibilité des membres du Conseil général actuellement en fonction. <ul style="list-style-type: none"> a. Ces modifications entreront en vigueur une fois que le poste devient vacant. 	The HSSA General Council shall make amendments to the constitution by following these procedures: <ul style="list-style-type: none"> i. Amendments shall be adopted according to a two-thirds (2/3) vote of the entire General Council. ii. Amendments shall come into effect immediately after being adopted, with the exception of amendments that affect the eligibility of General Council members currently holding office. <ul style="list-style-type: none"> a. Said amendments come into effect once the office becomes vacant.
5.7	Proposition de budget	Budget proposal
5.7.1	Le budget annuel doit être approuvé par le Comité exécutif lors de la première réunion du mois de juillet.	The annual budget must be approved by the Executive Committee at the first Executive meeting of July.
5.8	Quorum	Quorum
5.8.1	Le quorum aux réunions est composé d'une majorité des membres votants.	Quorum at meetings shall consist of a majority of voting members.
5.9	Votes	Votes
5.9.1	À l'exception du Président de l'AÉSS, chaque membre du Conseil général a le droit à un (1) vote.	With the exception of the HSSA President, each member of the General Council shall have one (1) vote.
5.9.2	Tous les articles soumis au vote sont décidés par une majorité des deux tiers (2/3) des membres présents et votants.	All items put to vote are decided by a two-thirds (2/3) majority of present and voting members.

5.9.3	Membres du Conseil général qui détiennent plus d'un poste doit être accordé simultanément un seul (1) vote.	General Council members who hold more than one position simultaneously shall be granted only one (1) vote.
5.9.4	Tout membre du Conseil général peut demander qu'un vote soit pris par appel nominal. La demande doit être immédiatement accordée.	Any General Council member may request that a vote be taken by roll call. The request shall be forthwith granted.
5.9.5	Le vote se fera par un vote à main levée, le Président demande les oui, les non, et enfin les abstentions. Les abstentions ne sont pas considérées pour le calcul de la majorité des deux tiers (2/3).	The vote shall be by a show of hands, the Chairperson shall ask the yays, the nays and finally the abstentions. The abstentions shall not be considered for calculating the two-thirds (2/3) majority.
5.9.6	Un vote est nul et non avenue si plus d'un tiers (1/3) des votes exprimés sont des abstentions. Dans de tels cas, le débat sur la motion est repris. Quand un second vote est pris, si un tiers (1/3) des voix sont encore abstentions, la motion est ensuite renvoyée pour étude complémentaire à sa commission compétente et reportée pour examen à la prochaine réunion ordinaire du Conseil général.	A vote is null and void if more than one-third (1/3) of the votes cast are abstentions. In such cases, debate on the motion is resumed. When a second vote is taken, if one-third (1/3) of the votes are still abstentions, the motion is then returned for further study to its relevant committee and deferred for consideration to the next regular meeting of the General Council.
5.9.7	Tout vote nécessitant les deux tiers (2/3) des votes exprimés exige également que cinquante pour cent plus un (50% + 1) des membres du Conseil général soient présents et votants, afin d'être adoptée.	Any vote requiring two-thirds (2/3) of votes cast to carry also requires fifty percent plus one (50% + 1) of the General Council members present and voting in order to carry.
5.10	Réunions publiques	Public meetings
5.10.1	Toutes les réunions du Conseil général seront ouvertes au public sauf si une motion pour une séance à huis clos est adoptée par les deux tiers (2/3) des membres présents et votants (ayant le droit de vote).	All meetings of the General Council shall be open to the public unless a motion for an in-camera session is adopted by two-thirds (2/3) of the members present and voting.
5.10.2	Attendu que l'article 5.10.1 indique que les réunions du Conseil général sont publiques, tous les étudiants du B.Sc.Santé, conformément aux procédures concernant les communications provenant du VP aux communications, auront accès à l'information concernant le lieu et la date de la réunion un minimum d'une (1) semaine de préavis avant cette dernière.	In accordance with article 5.10.1's policy for public meetings (except for in camera sessions), all BHSc students shall be given one (1) week notice of a meeting of the General Council in accordance with regular communication procedures of the VP Communications.
5.10.3	Tout procès-verbal de réunion du Conseil général doit être accessible à tous les étudiants de l'AÉSS sur le site internet de l'Association et ce, moins d'une (1) semaine après la rencontre.	All General Council meeting minutes must be made available to all HSSA students on the HSSA website within one (1) week of the meeting.
6.0	Communications	Communications
6.1	Tous les messages externes, qu'ils soient affichés sur les réseaux sociaux ou par courriel, envoyés à n'importe quel membre du corps étudiant doivent être approuvés par la VP aux communications pour assurer la qualité du bilinguisme et du professionnalisme.	All external messages, whether on a social media platform or via email, to any member of the student body must be approved by the VP of Communications to ensure bilingual standards and professionalism.
6.2	Chaque membre de l'exécutif qui souhaite avoir un message traduit par le VP aux communications doit envoyer toute l'information à cette personne en lui donnant au moins trois jours ouvrables avant la date limite de soumission des messages.	Each executive member that wishes to have translation done by the VP of Communications must send all the information to that person three business days prior to the deadline.
6.3	Chaque membre exécutif est responsable de garder un record détaillé des courriels qu'ils ont reçus lors de leur mandat pour fournir une bonne transition à leur successeur.	Each Executive member is responsible for keeping detailed records of the emails received over their term to supply subsequent candidates with a smooth transition.

6.4	Chaque membre de l'exécutif qui désire avoir des articles promotionnels créés par le Directeur des promotions devrait envoyer toutes les informations à cette personne (x) jours ouvrables avant la date limite, ce nombre étant décidé par le Comité exécutif et le Directeur des promotions.	Each Executive member that wishes to have promotional material done by the Director of Promotions must send all the information to that person (x) business days prior to the deadline, as decided by the Executive Committee alongside the Director of Promotions.
7.0	Vice-présidents juniors	Junior Vice-Presidents
7.0.1	Un minimum de quatre (4) Vice-présidents juniors (VPJ) seront sélectionnés par le comité exécutif par procès d'application proposé par le Comité exécutif. Les vice-présidents juniors seront, par rapport à certains besoins chaque année : VPJ des affaires sociales, VPJ des affaires philanthropiques, VPJ de marketing, VPJ de finances et VPJ de l'équité et de l'activisme.	A minimum of four (4) Junior Vice-Presidents (JVP) shall be appointed by the Executive through an application process proposed by the Executive. The JVPs, with respect to the certain needs each year, shall be : JVP Social Affairs, JVP Philanthropic Affairs, JVP Marketing, JVP Finance, and JVP Equity and Activism.
7.0.2	Ils doivent être dans leur première ou deuxième année du Baccalauréat spécialisé en sciences de la santé.	They must be in their 1st or 2nd year of study in the Honours Bachelor of Health Sciences program.
7.0.3	Le procès d'application doit prendre place pas plus tard que trois (3) semaine après la Semaine 101.	The application process must take place no later than three (3) weeks following 101 Week.
7.0.4	Les demandes sont à compléter en ligne ou par copie papier.	Applications for the positions will be completed online or in hard copy.
7.0.5	Les Vice-présidents juniors sont sélectionnés par le Comité exécutif en Septembre pour travailler en conjonction avec leur Vice-Président respectif tout au long de l'année scolaire.	A Junior Vice President shall be selected by the Executive in September to work with their respective Vice President throughout the academic year.
7.0.6	Les Vice-présidents juniors n'ont pas le droit de vote.	The Junior Vice-Presidents do not have voting power.
7.0.7	Ils doivent être présent à toutes les réunions du Comité exécutif.	They must attend all Executive meetings.
7.0.8	Les Vice-présidents juniors doivent discuter avec leur membre respectif du Comité exécutif d'en ce qui consistera leur rôle durant leur mandat. Leur rôle inclura, mais ne sera pas limité à : <ul style="list-style-type: none"> - Assister avec les initiatives sous le mandat de leur membre exécutif respectif ; - Assister dans la planification d'au moins un (1) événement dans chacun des sessions d'automne et d'hiver qui a rapport à son portfolio ; - Apprendre de leur membre exécutif respectif comment l'Association fonctionne ; - Communiquer de façon régulière avec les trois (3) autres vice-présidents juniors de l'AÉSS afin d'assurer qu'ils travaillent ensemble pour représenter les étudiants de première et deuxième année des sciences de la santé à l'Université d'Ottawa. - Avec l'aide de VP communication, il sera responsable de la promotion et du bon fonctionnement du compte instagram de l'AÉSS. 	The Junior Vice Presidents shall discuss with their respective member of the Executive what their role will entail for their term. The role includes but is not limited to: <ul style="list-style-type: none"> - Assisting with initiatives under the mandate of their respective Executive member; - Assisting in running at least one (1) event in each of the Fall and Winter terms that relate to their given portfolio; - Learning from their respective Executive member how the Association works; - Communicate on a regular basis with the three (3) other Junior Vice Presidents of the HSSA to ensure they work together to represent the first and second year students in Health Sciences at the University of Ottawa. - Together, with the help of VP Communication, they will be responsible for the promotion and the running of the HSSA's Instagram account.

8.0	Réunions de l'AESS	Meeting of the HSSA
8.1	Le président doit établir un horaire de toutes les réunions régulières pendant leur mandat.	The President shall prepare a schedule of all regular meetings during their mandate.
8.2.	La présidente de la réunion doit présenter l'ordre du jour au début de chaque réunion afin qu'il soit adopté.	At the beginning of each meeting, the President shall present the agenda for adoption.
8.2.1	Des points additionnels peuvent être ajoutés à l'ordre du jour avant son adoption.	Additional items may be added to the agenda prior to its adoption.
8.2.2	Le procès-verbal de la réunion précédente doit être approuvé.	Minutes from the previous meeting must be approved.
8.3	Le président de la réunion dirige les réunions régulières et d'urgence du Comité exécutif et du Conseil général de l'AESS.	The Chairperson shall lead all regular and emergency meetings of the Executive and General Council of the HSSA.
8.4	Le quorum est atteint si les 50% + 1 des membres de l'exécutif de l'AESS, ou leur remplaçante, sont présentes. Aucune réunion ne prendra forme si le quorum n'est pas atteint.	The quorum shall be attained when 50% + 1 of the members of the Executive Committee of the HSSA, or their representatives, are present. No meeting shall take place if the quorum is not reached.
8.5	Une réunion d'urgence peut être convoquée par la Présidente ou par trois (3) membres de l'exécutif de l'AESS. Une réunion d'urgence peut être convoquée par huit (8) membres du Conseil général.	An emergency meeting of Executive Committee may be called by the President or by three (3) members of the HSSA executive. An emergency meeting of General Council may be called by eight (8) members of the General Council.
9.0	Règlements électoraux	Electoral Rules
9.1	Période électorale	Electoral Period
9.1.1	Une élection doit avoir lieu chaque année au plus tôt le 1 ^{er} mars et au plus tard le 7 avril afin d'élire les membres de l'exécutif de l'AESS qui feront un mandat d'un an commençant le 1 ^{er} mai de l'année scolaire en cours et se terminant le 30 avril de l'année scolaire suivante.	An election must be held every year no earlier than March 1st and no later than April 7th in order to elect the HSSA executive members that will serve a one-year mandate beginning on May 1st of the current academic year and ending on April 30th of the following academic year.
9.2	Membres de l'AESS	HSSA Members
9.2.1	Un membre de l'AESS est tout étudiant à temps partiel ou à temps plein présentement inscrit au Baccalauréat spécialisé en sciences de la santé.	An HSSA member is any part-time or full-time student currently registered in the Honours Bachelor in Health Sciences.
9.3	Admissibilité des candidats	Eligibility of Candidates
9.3.1	Tout membre de l'AESS peut être candidat pourvu que son formulaire de mise en candidature ait été remis aux Directeurs généraux des élections (DGÉ) avant l'échéance.	Any HSSA member may be a candidate as long as their nomination form has been returned to the Chief Elections Officers (CEOs) by the established deadline.
9.3.2	Tous les formulaires de mise en candidature doivent être signés par les étudiants qu'il représente (c'est à dire: la langue d'étude pour les postes d'exécutif unilingue).	All nomination forms must be signed by the students that the candidate will represent (i.e. language of study for unilingual executive positions).
9.3.3	Les formulaires de mise en candidature ne doivent pas être signés par les membres de l'exécutif actuel.	Nomination forms may not be signed by current members of the executive of the HSSA.
9.4	Exigence de bilinguisme	Bilingualism Requirements
9.4.1	Le Président, le VP aux communications, et le VP affaires universitaires doivent être bilingues. Dans ce cas, un candidat sera admissible pour un poste bilingue en présentant une des preuves suivantes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Être inscrit dans la branche Immersion française ou la branche francophone. 2. Compléter avec succès un DELF B2 3. Obtenir un certificat de l'institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) 	The President, the Vice President of University Affairs and Vice President of Communications must be bilingual. In that case, a candidate will be considered eligible for a bilingual position by providing any of the following proof: <ol style="list-style-type: none"> 1. Being enrolled in the French Immersion or Full French stream. 2. Successfully completing a DELF B2. 3. Obtaining a certificate from the University's Official Languages and Bilingualism Institute

	<p>de l'université indiquant que le candidat est fluent dans les deux langues officielles</p> <p>4. Une preuve d'avoir complété au moins un (1) cours par session en anglais et un (1) cours par session en français pour toutes les années d'études de premier cycle (excluant les cours FLS ou ELS).</p>	<p>(OLIB) that indicates that the candidate is fluent in both official languages.</p> <p>4. Proof of having completed at least one (1) class per semester in English and one (1) class per semester in French for all years of undergraduate education (excluding FLS or ELS courses).</p>
9.4.2	<p>Le Vice-Président des Communications doit être bilingue. Dans ce cas, un candidat sera considéré comme éligible pour cette position en fournissant une des preuves suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> Être inscrit dans la branche Immersion française ou la branche francophone. Obtenir un certificat de l'institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) de l'université indiquant que le candidat est fluent dans les deux langues officielles. Autre preuve officielle de votre bilinguisme (anglais et français) écrit et oral au DGÉs. C'est à la discrétion des DGÉ d'accepter la preuve ou non. 	<p>The Vice-President of Communications must be bilingual. In that case, a candidate will be considered eligible for this position by providing any of the following proof:</p> <ol style="list-style-type: none"> Being enrolled in the French Immersion or Full French stream. Obtaining a certificate from the University's Official Languages and Bilingualism Institute (OLIB) that indicates that the candidate is fluent in both official languages. Other official proof of your full written and spoken bilingualism (English and French) to the CEO's. It is at the discretion of the CEO's whether they accept the proof or not.
9.5	Directeurs généraux des élections (DGÉ)	The Chief Electoral Officers (CEOs)
9.5.1	Rôle des DGÉ	Role of the CEOs
9.5.1.2	Les DGÉ sont responsables de l'organisation et de la gestion matérielles des élections ainsi que de son exécution.	The CEOs are responsible for the physical organization, management and execution of the elections.
9.5.1.3	Un des DGÉ, choisis par consensus entre les DGÉ, remplira un bulletin de vote qui sera placé dans une enveloppe scellée avant l'ouverture des bureaux de scrutin. Cette enveloppe ne sera ouverte qu'en cas d'égalité des voix. Si deux ou plusieurs candidats ont le même nombre de voix, si un candidat a zéro (0) vote, ou si un candidat a le même nombre de votes « oui » et « non », le vote du DGÉ fera le bris d'égalité.	One CEO, chosen through the CEOs' consensus, will fill out a ballot that will be placed in a sealed envelope before the opening of the polling station. This envelope will only be opened in the event of a tie. If two or more candidates have the same amount of votes, if a sole candidate has zero (0) votes, or if a sole candidate has an equal amount of "yes" and "no" votes, the CEO's vote shall break the tie.
9.5.1.4	Les DGÉ doivent garder toute l'information et les résultats des bulletins de vote confidentiels.	All information and ballots will be kept confidential by the CEOs.
9.5.1.5	Toutes communications officielles entre les DGÉ et les candidats doivent avoir lieu via courriels ou en présence des deux DGÉ. Toutes rencontres, interviews, discussions générales ou questions, formelles ou informelles, peuvent être enregistrées (audio ou audio/vidéo) avec le consentement de tous les membres impliqués.	All official communication between the CEOs and candidates must be via email, or in the presence of both CEOs. Any meeting, interview, general discussion or question, either formal or informal, may be recorded (audio or audio/video) with consent from all parties. This material may be used as evidence during an appeal.
9.5.1.6	Les DGÉ peuvent, à tout moment, modifier les règlements électoraux afin d'assurer l'impartialité et l'intégrité des élections. Quand une modification est effectuée, les DGÉ doivent en informer tous les candidats et les représentants officiels dans les 24 heures suivantes. Le règlement entre en vigueur dès que les DGÉ ont informé tous les candidats, toutefois, aucun candidat ne peut être pénalisé durant les 24 premières heures suivant l'entrée en vigueur du règlement.	The CEOs may, at any time, amend the electoral regulations in order to ensure the fairness and integrity of the election. When an amendment is made, the CEOs must communicate it to all candidates and official representatives within 24 hours. The rule comes into effect immediately upon the CEOs communication to all candidates; however, no candidate can be penalized during the first 24 hours of the rule coming into effect.
9.6	Bénévoles et représentants officiels	Volunteers and Official Representatives
9.6.1	Tout étudiant du premier cycle de l'Université d'Ottawa peut être représentant officiel ou bénévole pour la campagne électorale d'un candidat à la	Any undergraduate student of the University of Ottawa can be an official representative or volunteer on a candidate's campaign provided that they follow

	condition qu'il respecte les règlements électoraux. Les membres de l'exécutif sortant de l'AÉSS ne peuvent pas être bénévoles, ni représentants officiels.	the electoral rules. Outgoing executive members of the HSSA may not be either volunteer or official representative.
9.6.2	Tous les candidats et les comités doivent soumettre une liste de bénévoles aux DGÉ à la réunion des candidats. D'aucune façon, une personne ne peut travailler sur une campagne électorale d'un candidat ou d'un comité sans avoir préalablement été ajoutée à la liste de bénévoles et que la liste ait été approuvée par les DGÉ. Les bénévoles des candidats qui sont affiliés peuvent faire campagne pour les affiliations du candidat.	Each candidate and committee must submit a list of volunteers to the CEOs at the all-candidates meeting. No person may work on the electoral campaign of a candidate or of a committee in any way without first being added to the list of volunteers and approved by the CEOs. Volunteers for candidates who are affiliated may campaign for the candidate's affiliations.
9.6.3	Un étudiant peut-être enregistré comme bénévole pour plusieurs campagnes, tant et aussi longtemps qu'ils ne sont pas en compétition directe.	A single student may be registered as a volunteer for multiple campaigns, as long as they are not in direct competition with one another.
9.6.4	Les candidats sont responsables des actions commises par leurs bénévoles et leurs représentants officiels. Ainsi, les candidats peuvent recevoir des sanctions en raison d'actions commises par leurs bénévoles et /ou représentants officiels.	Candidates are responsible for the actions of their volunteers and official representatives. As such, candidates may receive sanctions as a result of actions committed by their volunteers and / or official representatives.
9.7	Horaire	Time table
9.7.1	Préavis des élections	Elections Notice
9.7.1.1	Le Vice-président aux communications doit envoyer un courriel à tous les membres de l'AÉSS au moins cinq (5) jours ouvrables avant la clôture de la période de mises en candidatures afin de leur permettre de savoir qu'ils peuvent se présenter aux élections.	The VP of Communications must send an e-mail to all members of the HSSA at least five (5) business days before the closing of nominations in order to let them know that they can run in the election.
9.7.2	Formulaire de mise en candidature	Nomination forms
9.7.2.1	Les formulaires de mise en candidature doivent être retournés aux DGÉ avant le début de la réunion des candidats.	Nomination forms must be returned to the CEOs before the start of the all-candidates meeting.
9.7.2.2	Tous les formulaires de mise en candidature doivent être signés par les étudiants inscrits dans la langue et/ou l'année d'étude que le candidat va représenter, si applicables.	All nomination forms must be signed by students registered in the language and/or year of study that the candidate will represent, if applicable.
	Les membres actuels de l'exécutif de l'AESH peuvent signer le formulaire de nomination de tout candidat, à l'exception du président/des co-présidents.	Current members of the HSSA Executive may sign any candidate's nomination form, with exception of the President/co-Presidents.
9.7.2.4	Les signatures effectuées par procuration ne seront pas acceptées.	Proxy signing will not be accepted.
9.7.3	Liste officielle des candidats	Official List of Candidates
9.7.3.1	Une liste officielle des candidats sera affichée devant le bureau de l'AÉSS, sur la page Facebook et/ou sur le site web de l'AÉSS et sera envoyée par courriel à tous les membres de l'AÉSS avant le début de la période de campagne.	An Official List of Candidates will be posted outside the HSSA office, on the Facebook page, and/or on the HSSA website and sent by e-mail to all HSSA members before the beginning of the campaign period.
9.7.4	Réunion obligatoire des candidats	All Candidates Mandatory Meeting
9.7.4.1	Une réunion obligatoire pour tous les candidats doit avoir lieu avant le début de la période de campagne.	A mandatory all candidates meeting must take place before the beginning of the campaign period.
9.7.4.2	Tous les candidats potentiels qui ne peuvent assister à la réunion doivent fournir une justification aux DGÉ avant la réunion. Le candidat doit toujours fournir son formulaire de candidature avant le début de la réunion des candidats.	Any potential candidate who misses this meeting must provide the CEOs with justification before the start of the all candidates meeting. The candidate must still provide their nomination form before the start of the all candidates meeting.

9.7.4.3	Un candidat potentiel doit choisir un mandataire pour assister à la réunion des candidats dans le cas où il est absent.	A potential candidate must select a proxy to attend the all candidates meeting in their absence.
9.7.5	Programmes électoraux	Platforms
9.7.5.1	Les programmes électoraux doivent contenir moins de 200 mots s'ils sont unilingues et moins de 400 mots s'ils sont bilingues. Le contenu des programmes bilingues doit être le même en français et en anglais.	Unilingual platforms must contain less than 200 words and bilingual platforms must contain less than 400 words. The content of bilingual platforms must be the same in English and French.
9.7.5.2	Les candidats doivent soumettre leur programme électoral 24 heures après la fin de la réunion des candidats. S'il ne le soumet pas, ils seront disqualifiés.	Candidate's electoral platforms must be submitted to the CEOs within 24 hours of the end of the all candidates meeting. Failure to do so will result in the disqualification of the candidate.
9.7.5.3	Tous les programmes électoraux seront affichés devant le bureau de l'AESS, sur la page Facebook et/ou sur le site web de l'AESS et seront envoyés par courriel à tous les membres de l'AESS dans les 48 heures suivant la fin de la réunion des candidats.	All electoral platforms will be posted outside the HSSA office, on the Facebook page, and/or on the HSSA website and sent by e-mail to all HSSA members within 48 hours of the end of the all candidates meeting.
9.7.5.4	Le VP Marketing doit soumettre une affiche promotionnelle pour un événement décrit par l'AESS avec son programme électoral afin d'évaluer ses habiletés de création.	The VP Marketing must submit a promotional poster for an event described by the HSSA with their election platforms to evaluate their creative abilities.
9.7.6	La campagne	The Campaign
9.7.6.1	La campagne doit durer aux moins trois (3) jours ouvrables et au maximum dix (10) jours ouvrables. La période de campagne inclut les jours de scrutin.	The campaign must last for at least three (3) business days and at most ten (10) business days. The campaign period does include the polling days.
9.7.6.2	La période de campagne commencera après la fin de la réunion des candidats.	The campaign period will start after the end of the all candidates meeting.
9.7.7	Période de questions	Question Period
9.7.7.1	Une période de questions sera ouverte à tous les membres de l'AESS pour rencontrer les candidats. La date et l'heure de la rencontre et si elle aura lieu sera déterminée à la réunion des candidats.	A question period will be open to all HSSA members to meet with candidates. Date and time of the meeting and whether it will be held will be determined at the all candidates meeting.
9.8	Le mode de scrutin	Method of Voting
9.8.1	Le vote aura lieu en personne ou via des bulletins de vote en ligne.	Polling will occur either in-person at a polling station OR through the use of online ballots.
9.8.2	Vote en personne	In-Person Voting
9.8.2.1	Afin de voter, un électeur doit présenter sa carte étudiante ou une pièce d'identité gouvernementale avec photo, accompagnée de son numéro d'étudiant.	In order to vote, a voter must show their student card or a valid government issued photo identification accompanied by their student number.
9.8.2.2	Chaque membre de l'AESS ne pourra voter qu'une seule fois.	Each HSSA member may only vote once.
9.8.2.3	Les étudiants voteront par bulletin secret et déposeront leur bulletin de vote dans la boîte de scrutin.	Voting shall be carried out by secret ballot. The voter will place the ballot into the ballot box.
9.8.2.4	Les étudiants inscrits en échange peuvent voter par procuration. Les autres situations seront considérées au cas par cas par les DGÉ.	Students registered in semesters abroad may vote by absentee ballot. Other situations will be considered by the CEOs on a case-by-case basis.
9.8.2.5	Toutes les demandes de vote par procuration doivent être effectuées à partir du compte courriel de l'Université d'Ottawa de l'étudiant et il doit fournir son nom complet tel qu'inscrit à l'Université d'Ottawa, son numéro d'étudiant, son année d'étude et sa langue d'étude.	All requests for absentee ballots must produce a full name as registered to the University of Ottawa, the request must be made by their University of Ottawa e-mail account, they must provide their student number, year of study and language of study.
9.8.3	Vote en ligne	Online Voting

9.8.3.1	L'exécutif de l'AESS fera preuve de diligence raisonnable dans le choix d'un système en ligne sûr, fiable et anonyme pour effectuer des élections.	The HSSA Executive will exercise due diligence in selecting a safe, reliable and anonymous online system to carry out elections.
9.8.3.2	Le système de vote en ligne utilisera les courriels de l'Université d'Ottawa des membres de l'AESS et émettra un (1) bulletin de vote par membre.	The online voting system will use HSSA members' University of Ottawa emails and will issue one (1) ballot per member.
9.8.3.3	Ni les DGÉ ni aucun autre membre du comité électoral ne pourront voir les résultats de l'élection avant la fin de la période de vote.	The CEO nor any member of the elections committee shall be able to view the results of the election until after voting period is over.
9.8.3.4	Si un membre de l'AESS ne reçoit pas de bulletin de vote en ligne ou reçoit le mauvais bulletin de vote pour sa langue et son année d'études, un nouveau bulletin de vote sera émis SEULEMENT s'il n'a pas voté en utilisant le bulletin de vote incorrect. Les membres de l'AESS recevront des instructions claires sur la façon de voter en ligne, y compris un avertissement pour vérifier que leur bulletin de vote soit le bon.	If an HSSA member does not receive an online ballot or receives the wrong ballot for their language and year of study, a new ballot will be issued ONLY if they have not cast their vote using the incorrect ballot. HSSA members will be given clear directions on how to cast their online ballot, including a warning to check that their ballot is correct.
9.9	Dépenses électorales	Electoral Expenses
9.9.1	Les candidats ont le droit de dépenser jusqu'à 50 \$ de leur propre argent pour des affiches, des bannières ou toutes autres dépenses électorales.	Candidates are allowed to spend up to \$50 of their own money for posters, banners or any other campaign related expenditures.
9.9.2	Les candidats doivent conserver tous les reçus de leurs dépenses électorales afin qu'ils puissent prouver qu'ils n'ont pas excédé le montant maximal de 50 \$.	Candidates must keep receipts of all electoral expenses to prove that they did not exceed the \$50 limit.
9.10	Ressources	Resources
9.10.1	Les candidats n'ont pas le droit d'utiliser les ressources de l'AESS, de la SÉUO ou de l'Université d'Ottawa qui ne sont pas accessibles à tous les candidats pour servir aux fins de leurs campagnes. Ces ressources incluent celles des autres corps fédérés, des clubs et des services.	Candidates are not allowed to use any HSSA, UOSU or University of Ottawa resources which are not otherwise available to all other candidates for the purpose of their campaign. These include resources from other federated bodies, clubs or services.
9.10.2	Les candidats ne doivent pas faire campagne sur les médias sociaux : groupes et pages administrés par l'AESS, la SÉUO ou l'Université d'Ottawa.	Candidates may not campaign on social media groups and pages administered by the HSSA, UOSU, or University of Ottawa.
9.11	Contenu des programmes électoraux, affiches et présentations	Content of Electoral Platforms, Posters and Presentations
9.11.1	Les candidats ne peuvent pas dire ou écrire des commentaires diffamatoires par rapport à un adversaire, à un autre étudiant ou à un groupe d'étudiants en particulier.	Candidates must refrain from defamatory conduct against an opponent, another student or a particular group of students.
9.12	Présentations en classe	Classroom Presentations
9.12.1	Les candidats peuvent faire des présentations en classe avec l'approbation du professeur.	Candidates can make classroom presentations as long as they first ask permission to the Professor teaching the class.
9.13	Candidats sans concurrents	Unopposed Candidates
9.13.1	Dans le cas où un seul candidat se présente pour un poste, un vote de confiance aura lieu.	In the event that there is only one (1) candidate running for a position, a "yes-no" vote will be held.
9.13.2	Afin d'être élu, un candidat doit obtenir la confiance d'au moins 50 % + 1 des électeurs qui auront votés.	In order to be elected, a candidate running unopposed must obtain at least 50% + 1 of "yes" votes.
9.14	Dépouillement des bulletins, résultats et recomptage	Election Results and Recounts
9.14.1	Aussitôt qu'ils seront officiels, les résultats seront envoyés par courriel à tous les membres de l'AESS.	Results will be sent via e-mail to all HSSA members as soon as they become official.

9.14.2	Dans l'éventualité où moins de 5 votes séparent le candidat gagnant d'un autre candidat, un recomptage aura lieu automatiquement par les DGÉ.	In the event that less than 5 votes separate the winning candidate from the runner-up, a recount by the CEOs will automatically take place.
9.14.3	Suite à une contestation du vote, un candidat ne peut pas assister au recomptage officiel, mais peut nommer un mandataire pour assister.	A candidate may not attend an official recount following a contested vote, but may appoint an official representative to attend.
9.15	Conduite durant les jours de scrutin	Conduct during Voting Days
9.15.1	Faire campagne lors des jours de scrutins est permis. Les candidats peuvent faire campagne pourvu qu'ils ne soient pas en vue ou en distance auditive du bureau de scrutin.	Where campaigning is permitted during polling days, candidates can do so as long as they are not in sight or sound of the polling station.
9.15.2	Dans le cas d'un vote en ligne, les candidats ne doivent pas aider physiquement quelqu'un à remplir leur bulletin de vote. Les candidats ne doivent pas être en mesure de voir l'écran d'un autre membre lorsqu'il remplit son bulletin de vote.	In the event of online voting, candidates may not physically aide someone in casting their ballot. Candidates must not be able to see another member's screen while that member is casting their ballot.
9.16	Sanctions	Penalties
9.16.1	Les sanctions, variant d'un simple avertissement jusqu'à un retrait de l'élection, peuvent être émises par les DGÉ aux candidats qui enfreignent les règlements électoraux. Les DGÉ doivent en venir à un consensus lorsqu'ils émettent les pénalités.	Penalties ranging from a simple warning to a withdrawal from the elections can be issued by the CEOs to a candidate who violates the electoral rules. The CEOs must come to a consensus when issuing these penalties.
9.16.2	Un candidat peut être disqualifié et retiré du bulletin de vote s'il enfreint les règles à plusieurs reprises.	A candidate may be disqualified and removed from the ballot if he repeatedly violates these regulations.
9.17	Contester les résultats électoraux	Contesting the Elections Results
9.17.1	Tous les membres de l'AÉSS ont deux (2) jours ouvrables pour contester les élections suivant l'annonce des résultats que les DGÉ auront envoyés par courriel. Les décisions des DGÉ peuvent être portées en appel auprès du Vice-président aux affaires universitaires de la SÉUO. Ce dernier doit imposer les mesures nécessaires afin d'assurer la légitimité des élections.	Any HSSA member has two (2) working days to contest the elections following the time at which the CEOs will have sent an e-mail containing the election results to the members. Decisions of the CEOs may be appealed to the V.P. University Affairs of the UOSU, who will be responsible for guaranteeing the legitimacy of the election, and imposing necessary measures to such an effect.
9.18	Campagne en ligne	Online Campaigning
9.18.1	Les sites web sont permis et comptent dans les dépenses électorales.	Web sites are allowed and do count as an electoral expenditure.
9.18.2	L'utilisation de communautés virtuelles telle que Facebook est permise pourvu que les candidats respectent l'article 11 et 12 de ces règlements électoraux.	The use of virtual communities such as Facebook is allowed as long as candidates do not violate articles 11 and 12 of this by-law.
9.18.3	Les candidats peuvent faire campagne en utilisant les méthodes de leur choix pourvu qu'ils respectent l'article 11 et 12 de ces règlements électoraux.	Candidates can campaign in a method of their own choosing as long as they do not violate articles 11 and 12 of this by-law.
9.19	Postes vacants	Vacancies
9.19.1	Dans le cas où un poste exécutif demeure vacant ou qu'un membre de l'exécutif donne sa démission, l'exécutif peut désigner un membre de l'AÉSS au poste vacant jusqu'à ce que des élections partielles aient lieu. Ces élections partielles doivent avoir lieu entre le 15 septembre et le 31 octobre.	In the event that an executive position remains vacant or that an executive member resigns, the executive may appoint any HSSA member to the vacant executive position until a by-election is held. This by-election must be held between September 15 and October 31.
9.19.2	Si un poste devient ou demeure vacant après la fermeture de la période de mises en candidatures de l'élection partielle, l'exécutif peut désigner un membre de l'AÉSS au poste vacant jusqu'à la fin du mandat.	If a position becomes or remains vacant after the by-election nomination period deadline, the executive may appoint any HSSA member to the vacant executive position until the end of its mandate.
9.20	Référendum	Referendums

9.20.1	Demande d'un référendum	Calling of Referendum
9.20.1.1	Un référendum concernant l'AESS peut avoir lieu si : <ol style="list-style-type: none"> 1. Un vote à la majorité des deux tiers du conseil exécutif; ou 2. Un vote à la majorité des deux tiers Conseil général; ou 3. Une pétition durement signée par cinquante (50) membres de l'AESS. 	A referendum of the HSSA shall be called upon by: <ol style="list-style-type: none"> 1. A two-thirds vote of the executive; or 2. A two-thirds vote of the HSSA General Council; or 3. A petition duly signed by fifty (50) HSSA members.
9.20.2	Périodes lors desquelles un référendum peut avoir lieu	Time Periods in Which a Referendum can be Held
9.20.2.1	Un référendum peut seulement avoir durant les mois de septembre à novembre ou de janvier à mars.	A Referendum may only be held during the months of September to November, or January to March.
9.20.3	La question référendaire	The Referendum Question
9.20.3.1	La question du référendaire se doit d'être concise, précise, non ambiguë et sa réponse doit être « Oui » ou « Non ».	The referendum question shall be concise, precise and unambiguous and answered by "Yes" or "No".
9.20.3.2	Dans le cas d'un référendum de destitution, la question devrait se lire comme ceci : « Est-ce que (nom du membre de l'exécutif) devrait cesser d'occuper le poste de (poste occupé) de l'AESS ? ».	In the case of an impeachment referendum, the question shall read as follows: "Should (name of the Executive member) cease to occupy the position of (position held) of the HSSA?".
9.20.3.3	Dans le cas d'un référendum sur la création d'un nouveau corps fédéré, la question doit avoir la forme soulignée à l'article 2.4.10 de la Constitution de la SÉUO.	In the case of a referendum on the creation of a new Federated Body the question shall follow the UOSU Constitution.
9.20.3.4	Dans le cas d'un référendum sur le retrait d'un corps fédéré de la Fédération, la question doit avoir la forme soulignée à l'article 2.5.3 de la Constitution de la SÉUO.	In the case of a referendum on the withdrawal of a Federated Body the question shall follow UOSU Constitution.
9.20.4	Quorum	Quorum
9.20.4.1	Pour qu'un référendum soit valide, au moins cinquante (50) membres de l'AESS ou cinq pour cent (5 %) des membres, le plus bas des deux, doivent avoir voté lors du référendum.	For a referendum to be considered valid, at least fifty (50) HSSA members or five percent (5%) of members, whichever is less, must have voted in the referendum.
9.20.5	Le Directeur général du référendum (DGR)	The Referendum Conveners (RCs)
9.20.5.1	Sélection du DGR	Selection of the RCs
9.20.5.1.1	Dès qu'un référendum a lieu en même temps que les élections ou les élections partielles des membres de l'exécutif de l'AESS le DGÉ sera aussi le DGR.	Whenever a referendum is held at the same time as HSSA executive member elections or by-elections, the CEOs will also act as RCs.
9.20.5.2	Rôle du DGR	Role of the RCs
9.20.5.2.1	Le DGR est responsable de l'organisation, de la gestion physique et de l'exécution du référendum.	The RCs are responsible for the physical organization, management and execution of the referendum.
9.20.5.2.2	Le DGR remplira un bulletin de vote qui sera placé dans une enveloppe scellée avant l'ouverture du bureau de scrutin. Cette enveloppe ne sera ouverte qu'en cas d'égalité des voix. Si le parti « Oui » et le parti « Non » ont le même nombre de voix, le vote du DGR fera le bris d'égalité.	One RC, chosen through the RCs' consensus, will fill out a ballot that will be placed in a sealed envelope before the opening of the polling station. This envelope will only be opened in the event of a tie. If the "Yes" and the "No" sides have the same number of votes, the RC's vote shall break the tie.
9.20.6	Horaire	Deadlines
9.20.6.1	Si possible, les référendums auront lieu en même temps que les élections des membres de l'exécutif de l'AESS.	Whenever possible, referendums will be held at the same time as HSSA executive member elections.
9.20.6.2	Un courriel contenant la question référendaire doit être envoyé par le DGR à tous les membres de l'AESS les informant au sujet du référendum. Ce courriel doit contenir la question officielle du référendum et toutes informations relatives à l'endroit et l'heure où le	An e-mail containing the referendum question must be sent by the Referendum Conveners to all HSSA members informing them about the referendum. This e-mail must contain the actual referendum question and all of the information in regards to the time and

	référendum aura lieu. Ce courriel doit être envoyé au moins dix (10) jours ouvrables avant la tenue du référendum.	place where the referendum will be held. This e-mail must be sent at least ten (10) days before the referendum is held.
9.20.6.3	Les membres de l'AÉSS pourront diriger un comité du « Oui » ou du « Non ».	HSSA members will be able to lead a "Yes" or "No" Committee team.
9.20.7	Résultats du référendum et recomptages	Referendum Results and Recounts
9.20.7.1	Les résultats seront envoyés par courriel à tous les membres de l'AÉSS dès qu'ils seront officiels.	Results will be sent via e-mail to all HSSA members as soon as they become official.
9.20.7.2	Dans le cas où il y a moins de 10 voix qui séparent le Comité gagnant du Comité perdant, un recomptage va automatiquement avoir lieu.	In the event that less than 5 votes separate the winning Committee from the runner-up, a recount will automatically take place.
9.20.8	Sanctions	Penalties
9.20.8.1	Des sanctions allant d'un simple avertissement jusqu'à l'annulation ou le recommencement du référendum peuvent être émises par le DGR à un comité du « Oui » ou du « Non » qui ne respecte pas les règles du référendum.	Penalties ranging from a simple warning to the cancellation or the restarting of the referendum can be issued by the RC to a "Yes" or "No" Committee team who violates the referendum rules.
9.20.9	Contester les résultats du référendum	Contesting the Referendum Results
9.20.9.1	Tout membre de l'AÉSS a deux (2) jours ouvrables pour contester le référendum suivant l'annonce des résultats que le DGR aura envoyés par courriel aux membres.	Any HSSA member has two (2) working days to contest the referendum following the time at which the RC will have sent an e-mail containing the referendum results to the members.
9.20.10.2	Les décisions du DGR peuvent être portées en appel auprès du Vice-président aux affaires universitaires de la SÉUO. Ce dernier doit imposer les mesures nécessaires afin d'assurer la légitimité du référendum.	Decisions of the RC may be appealed to the V.P. University Affairs of the UOSU, who will be responsible for guaranteeing the legitimacy of the referendum, and imposing necessary measures to such an effect.
9.20.10	Règlementation générale d'un référendum	General Referendum Regulations
9.20.10.1	Les articles 7, 9, 10, 11, 12, 13, 16 de ce règlement s'appliqueront aussi aux référendums.	Articles 7, 9, 10, 11, 12, 13, 16 of this by-law will also apply to referendums.
9.20.10.2	Tous les référendums doivent être ratifiés par le Conseil d'administration de la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa.	All referendums must be ratified by the Student Federation of the University of Ottawa's Board of Administration.
9.21	Modifier ce règlement	Amending this By-Law
9.21.1	Toute modification apportée à ce règlement doit être approuvée par le Conseil général de l'AÉSS.	Any amendment to this by-law must be approved by the General Council of the HSSA.
10.0	Durée du mandat	Terms of Office
10.1	La durée du mandat des membres du Conseil général sera d'un an en longueur, commençant le 1 ^{er} mai et se terminant le 30 avril.	The term of office of all General Council shall be one year in length, beginning May 1 st and ending April 30 th .
11.0	Transition	Transition
11.1	À chaque transition annuelle, en plus de n'importe quelle autre affaire qui peut être traitée, un rapport de l'exécutif et des finances sera présenté au nouvel exécutif confirmé.	At every annual transition, in addition to any other business that may be transacted, the report of the Executive and the financial statement shall be presented and the newly elected Executive confirmed.
11.2	Chacun des membres du Conseil général sont chargés de préparer un rapport détaillé de transition individuelle, décrivant la nature de leur position et offrir un bref aperçu des responsabilités que cela suppose, à donner à leurs successeurs au début de leur mandat.	Each of the General Council members are responsible for preparing a detailed individual transition report, outlining the nature of their position and providing a brief overview of the responsibilities involved therein, to be given to their successors at the beginning of their term.
11.3	La période de transition entre les anciens et nouveaux membres de l'exécutif doit être terminée avant la fin du mandat de l'ancien exécutif, avec l'exception d'une	The transition period between incoming and outgoing executive members must be completed before each outgoing member's mandate ends with the exception

	période de grâce d'un mois dès le début de la première journée d'examen finale.	that a month extra may be given past the first day of the exam period.
11.4	Si aucune transition n'est fournie, ceci mène à la révocation du record parascolaire du membre.	A failure to provide a transition results in the revocation of the member's co-curricular record.
12.0	Démission	Resignation
12.1	Dans le cas d'une démission, le Président sera avisé, celui-ci avisera ensuite les membres du comité exécutif. Le membre de l'Exécutif qui démissionne peut également choisir d'en informer lui-même le comité exécutif.	In the event of a resignation, notice shall be given to the President, who will then deliver notice to the members of the Executive. The resigning member may also opt to deliver such notice to the executive members herself.
12.2	La démission entre en vigueur dès que la présidente accepte ou reçoit l'avis de la démission et est au courant de cette intention d'un des membres du comité exécutif.	Resignation becomes effective the moment the President accepts or receives notice and is aware of another's intention to resign.
12.3	Un membre du comité exécutif qui cesse d'être une étudiante de premier cycle à l'Université d'Ottawa sera ipso facto considéré comme avoir démissionné de l'exécutif.	An Executive member who ceases to be an undergraduate student of the University of Ottawa shall ipso facto be deemed to have resigned from the Executive.
12.4	Si un membre du comité exécutif démissionne, expire ou est mis en accusation, il y aura automatiquement une élection partielle afin de combler ce poste.	Should a member of the Executive resign, expire or be impeached, there will automatically be a by-election to fill this position.
13.0	Votes	Voting
13.1	Les propositions qui sont soumises lors des rencontres des Conseils de l'AÉSS seront décidées par un vote majoritaire. Dans les cas d'une égalité dans le vote, la Présidente de la réunion aura le vote décisif.	Motions arising at any Executive Council meeting of the HSSA shall be decided by a majority of votes. In the case of a tie, the motion shall be weighted by the HSSA President.
13.2	Les votes aux réunions seront faits verbalement, soit pour ou contre la motion, sauf si un membre du comité exécutif fait la demande d'un vote enregistré ou par scrutin secret.	The vote shall be taken by vocal assent or dissent unless a request for a recorded ballot or secret ballot is made by any executive member.
14.0	Mises en accusations	Impeachments
14.1	Les membres de l'exécutif de l'AÉSS seront mis en accusation si :	Grounds for impeachment of members of the General Council shall be as follows;
14.1.1	Les fonds de l'AÉSS sont utilisés de façon négligente.	Willful mismanagement of HSSA funds.
14.1.2	L'AÉSS est mis à risque.	Placing the HSSA at risk.
14.1.3	Par défaut d'accomplir leurs responsabilités constitutionnelles sans cause justifiable. L'individu recevrait au moins deux (2) avertissements écrits du président avant la motion de mise en accusation. Ces avertissements écrits seraient approuvés par au moins un (1) autre membre du Comité exécutif. De plus, ces avertissements seraient documentés par le président.	Failure to carry out constitutional duties without just cause. The individual would be given at least two (2) written warnings from the President prior to the motion of impeachment. These written warnings would be approved by at least one (1) other member of the Executive Committee. Further, these warnings would be documented by the President.
14.1.4	Il y a mauvaise représentation intentionnelle de l'AÉSS.	Willful misrepresentation of the HSSA.
14.1.5	Il y a abus de pouvoir.	Abuse of power.
14.2	Démarches à suivre pour mise en accusation sont:	Procedures for impeachment shall be as follows:
14.2.1	Une proposition peut être présentée à l'ordre du jour de la prochaine réunion par au moins cinq (5) membres du Conseil général ayant le droit de vote, afin d'éliminer un ou tous les pouvoirs et tâches de ce membre.	A motion may be presented to the agenda of the next General Council meeting by at least five (5) of the voting General Council members, to remove one or all of that members' powers and duties.

14.2.2	Une mise en accusation passe avec les deux-tiers (2/3) des voix des membres du Conseil général, sur ceux qui n'ont pas rempli leurs responsabilités définies dans l'article 17.1: « Raisons pour une mise en accusation » de ce document doivent être considérées comme destitué du Conseil Général de l'AÉSS.	Impeachment shall pass with two-thirds (2/3) majority vote from General Council members, on those who have not fulfilled their responsibilities as defined in section 16.1: "Grounds for Impeachment", of this document are to be deemed impeached from the HSSA General Council.
14.2.3	Un membre qui est mis en accusation par l'AÉSS ne peut pas siéger sur le Conseil général pour une période de deux (2) ans après la date de sa mise en accusation.	Any member that has been removed may not serve on the HSSA General Council for a period of two (2) years from the date of removal.
14.3	Un membre qui est mis en accusation à deux (2) semaines après son enlèvement de l'AÉSS pour placer un appel auprès du Président de l'AÉSS qui présentera cet appel aux membres du Conseil général à leur prochaine réunion.	Any member that has been removed has two (2) weeks from the time of impeachment to file an appeal to the HSSA President who will present the appeal to General Council at their next meeting.
14.4	Après l'appel au Président, il peut y avoir appel au niveau de la SÉUO. Le VP aux affaires universitaires de la SÉUO a le droit de révoquer la décision ayant été prise par le conseil général de l'AÉSS.	Following an appeal to the President, an appeal may also be made to the UOSU. The VP of University Affairs of the UOSU has the right to revoke the decision made by the General Council of the HSSA.
15.0	Finances	Finances
15.1	Budget: Si un membre de l'exécutif veut dépasser son budget alloué par plus de quinze pour cent (15%), l'approbation est requise par le comité exécutif.	Budget: Should an executive member wish to exceed their allocated budget by more than fifteen percent (15%), approval is required by the Executive committee.
15.2	Les transactions, les actes et engagements au nom de l'AÉSS doivent être signés par deux membre de l'exécutif ayant le un pouvoir de signature.	Transactions, acts, and engagements on behalf of the HSSA must be signed by 2 of the signing authorities of the executive.
15.3	Les justifications pour les dépenses doivent être enregistrées à des fins de vérification.	Justifications for expenses shall be recorded for auditing purposes.
15.4	Tous les livres et registres de l'AÉSS tel que requis par la SÉUO doivent être convenablement entretenus et maintenus.	All necessary books and records of the HSSA as required by the UOSU shall be properly kept and maintained.
15.5	Le pouvoir de signature est accordé au VP finances, au VP aux affaires internes et au Président. Dans le cas où deux (2) des trois (3) autorités ne sont pas à Ottawa pour l'été, le Conseil exécutif peut voter afin de transmettre provisoirement le pouvoir de signature à un autre membre de l'exécutif. Le pouvoir de signature temporaire sera valide pour la durée de l'été. Une fois que l'école reprend, le pouvoir de signature sera restitué au VP finances, au VP affaires internes et au Président exclusivement.	Signing power shall be granted to VP Finance, VP Internal Affairs and the President. In the event that two (2) of the three (3) signing authorities are out of Ottawa for the summer, the executive committee may vote on giving provisional signing authority to another executive member. Provisional signing authority will last for the duration of the summer. When school resumes, signing authority shall be restored to VP Finance, VP Internal, and President exclusively.
15.6	Les membres de l'exécutif avec le pouvoir de signature peuvent effectuer des opérations bancaires de base au nom de l'AÉSS.	Executive members with signing authority may conduct basic banking operations on behalf of the HSSA.
15.7	Tous paiements doivent se faire par chèque, petite caisse ou carte de crédit.	All payments shall be by cheque, petty cash or credit card.
15.8	Aucun membre de l'AÉSS ne peut emprunter de l'argent de l'AÉSS.	No member of the HSSA may borrow money from the HSSA.
15.9	Chaque membre de l'exécutif de l'AÉSS ou toute autre personne qui a entrepris ou est sur le point d'assumer une responsabilité ou une dette au nom de l'AÉSS qui a été approuvé par le Comité exécutif de l'AÉSS doit être, avec la documentation appropriée, remboursé par le l'AÉSS pour tous les frais ou dépenses raisonnables qu'ils ont encouru.	Every member of the Executive of the HSSA or other person who has undertaken or is about to undertake any liability or debt on behalf of the HSSA that has been approved by the HSSA Executive shall be, with proper documentation, repaid by the HSSA for all reasonable costs or expenses which they have incurred.

16.0	Droits et pouvoirs du Comité exécutif de l'AÉSS	Rights and Powers of the HSSA Executive Committee
16.1	Conserver tous les pouvoirs sans rapport avec la proposition de modifications constitutionnelles, les budgets bisannuels, ou des mises en accusation d'un membre du Conseil général.	Retains all powers unrelated to the proposal of constitutional amendments, the bi-annual budgets, or impeachment of General Council members.
16.2	Adopter, modifier ou rejeter toute motion amenée au comité exécutif de l'AÉSS.	Adopt, modify, or reject all motions proposed to the Executive Committee.
16.3	Créer ou dissoudre des comités ad hoc.	Create or dissolve ad hoc committees.
16.4	Recruter ou renvoyer les membres des comités permanents ou ad hoc.	Recruit or dismiss members of said permanent or ad hoc committees.
16.5	Assurer le bon fonctionnement des comités de l'AÉSS.	Assure the proper function of the HSSA's committees.
16.6	S'occuper des affaires quotidiennes de l'AÉSS.	Take care of the everyday affairs of the HSSA.
16.7	Envoyer des représentantes de l'association pour assister à toutes les réunions des comités pertinents à l'AÉSS.	Send representatives to all meetings of bodies relevant to the HSSA.
16.8	Renvoyer un membre qui satisfait les critères de la section 14.1 de ce document, en suivant le processus décrit dans la section 14.2.	Remove any member that fits the criteria of section 14.1 of this document following the procedures outlined in section 14.2.